

**Séance ordinaire du 7 décembre 2012****ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
  - 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2012.
  - 1.3 Rapport des comités.
  - 1.4 Adoption de la liste des dates et des heures des assemblées du conseil – exercice 2013.
  - 1.5 Congés des fêtes 2012-2013.
  - 1.6 Publication – Vœux des fêtes.
  - 1.7 Cotisation annuelle FQM.
  - 1.8 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
  - 1.9 Dépôt de l'extrait du registre public des déclarations.
  - 1.10 Nomination d'un représentant de secteur pour siéger au conseil d'administration de la Corporation des Transports adaptés et collectifs de Papineau inc.
  - 1.11 Achat de cartes de localisation de la Municipalité de Lac-Simon.
  - 1.12 Budget 2013.
  - 1.13 Démission de monsieur Gilles Robillard sur certains comités du conseil.
  - 1.14 Jumelage avec la communauté de Kitigan Zibi
  - 1.15 Séance de consultation publique pour la constitution en site du Patrimoine Culturel se rapportant au domaine des Pères.
- 2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**
- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de novembre 2012.
  - 2.2 Adoption de la liste des virements de crédits.
  - 2.3 Dépôt des rapports financiers 2011-2012 en date du 30 novembre.
  - 2.4 Adoption du règlement numéro 447-2012 déterminant la tarification 2013 pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lac-Simon.
  - 2.5 Avis de motion du règlement déterminant la tarification 2013 pour les services de la Sûreté du Québec.

2.6 Création d'une réserve pour la prochaine confection du rôle triennal d'évaluation.

2.7 Création d'une réserve pour la modernisation du rôle d'évaluation.

2.8 Démission de madame Chantal Lavallée.

### **3. INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS**

3.1 Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies.

3.2 Entériner l'autorisation au directeur des services des incendies d'utiliser les camions des pompiers pour la guignolée.

3.3 Ajout d'un montant d'une réserve pour l'installation de borne sèche.

3.4 Démission de monsieur Julien Ouellet St-Denis.

### **4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

4.1 Autoriser la pulvérisation de 2 kilomètres d'asphaltage.

4.2 Octroi de contrat abat-poussière liquide pour l'exercice 2013.

4.3 Installation de pancartes limitant la vitesse sur le chemin du Parc.

### **5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

5.1 Dépôt du rapport annuel de la présidente du CCU.

5.2 Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.

5.3 Renouvellement d'adhésion 2013 – Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement.

5.4 Adoption du règlement numéro 448-2012 concernant l'encadrement général des tentes et des véhicules récréatifs.

5.5 Demande d'autorisation au MDDEP et au ministère de la Faune.

5.6 Autoriser le directeur en bâtiment-environnement et urbanisme à suivre le cours « la boîte à outils juridiques d'une inspection municipale ».

### **6. COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

6.1 Autorisation de la réduction des heures normales des employés permanents du service de la collecte et de la disposition des matières résiduelles et recyclables.

### **7. LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE**

7.1 Offre de service de FAE Pyrotechnie – hiver 2013.

**8. CORRESPONDANCE**

**8.1** Demande – Quai à la marina de la municipalité de Lac-Simon.

**8.2** Suivi de la rencontre avec la députée Mylène Freeman.

**8.3** Accusé de réception – demande d'accès à la plage.

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**PROCÈS-VERBAL****1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **5 décembre 2012 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Paul Malouf	Gilles Robillard	Robert Johnson
Louise Houle Richard	Lise Villeneuve	Pierre Paquin

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gaston A. Tremblay.

Monsieur Jacques Maillé, directeur général est aussi présent.

Environ 15 personnes assistent à l'assemblée.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay souhaite la bienvenue aux membres présents.

**1.1**

267-12-2012

**Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE l'ordre du jour soit adopté.

**Adoptée****1.2**

268-12-2012

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2012.**

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2012 soit adopté par les membres du conseil.

**Adoptée****1.3****Rapport des comités.****Réfection des berges – Monsieur Robert Johnson**

Monsieur Johnson mentionne que lors de sa rencontre au lac Brome, accompagné de Jacques Maillé, il a eu l'occasion de faire un bel échange d'idées avec madame Isabelle Valois, concernant la réfection des berges. L'association des propriétaires du lac Brome, désigné dans le vocable Renaissance compte 700 membres qui s'impliquent dans la conservation de leur lac en partenariat avec la municipalité.

Il souhaite ses meilleurs vœux pour Noël et la nouvelle année à tous les contribuables.

**Loisirs, culture et tourisme – Louise Houle Richard**

Madame Richard mentionne que la municipalité a reçu une lettre du comité MADA indiquant que le programme MADA peut maintenant démarrer. Elle mentionne également que les citoyens sont bienvenus à devenir membres et qu'ils ont besoin également d'une personne responsable pour faire partie du comité de ce programme. Le responsable de Carrefour Jeunesse emploi, monsieur Richard Cyr chapeaute la municipalité pour le démarrage du programme.

Madame Richard mentionne également que le Tour à vélo – BMR est maintenant devenu le Jour J de la Petite-Nation. Les membres du comité des loisirs ont donné une attention particulière aux municipalités de Duhamel, Chénéville et Lac-Simon en leur donnant une horloge en forme de vélo avec l'inscription Bâtitisseurs 2008-2012 pour souligner les fondateurs.

Elle invite les citoyens et citoyennes à venir en grand nombre aux feux d'artifice qui aura lieu le 23 février 2013.

**1.4**

269-12-2012

**Adoption de la liste des dates et des heures des assemblées du conseil – exercice 2013.**

CONSIDÉRANT l'obligation d'adopter par résolution le calendrier des séances ordinaires et de publier ces informations;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'exercice 2013;

MOIS	JOUR & DATE	HEURE
Janvier 2013	Vendredi le 11	20 h
Février 2013	Vendredi le 1	20 h
Mars 2013	Vendredi le 1	20 h
Avril 2013	Vendredi le 5	20 h
Mai 2013	Vendredi le 3	20 h
Juin 2013	Vendredi le 7	20 h
Juillet 2013	Vendredi le 5	20 h
Août 2013	Vendredi le 2	20 h
Septembre 2013	Vendredi le 6	20 h
Octobre 2013	<b>Jeu</b> di le 3	20 h
Novembre 2013	Vendredi le 8	20 h
Décembre 2013	Vendredi le 6	20 h

**Adoptée****1.5**

270-12-2012

**Congés des fêtes 2012-2013.**

CONSIDÉRANT l'arrivée de la période des fêtes 2012-2013;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de définir la période durant laquelle les bureaux administratifs seront fermés;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent la fermeture des bureaux administratifs de la municipalité à partir du 21 décembre 2012 à 16 h jusqu'au 4 janvier 2013 inclusivement.

**Adoptée**

**271-12-2012 1.6  
Publication – Vœux des fêtes.**

CONSIDÉRANT la période des fêtes;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent la publication dans le cahier « Vœux de Noël » du journal de la Petite-Nation les vœux des fêtes du maire pour l'exercice 2012-2013, et ce, pour un format de ¼ de page au coût de trois-cent-vingt-cinq dollars (325,00 \$) plus les taxes en collaboration avec les municipalités de Chénéville, Duhamel et Montpellier tel que proposé par Transcontinental.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Madame Nathalie Gauthier, Tc, Transcontinental

**272-12-2012 1.7  
Cotisation annuelle FQM.**

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon maintiennent leur adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2013 au montant de huit cent quinze dollars et quatre-vingt-quatorze cents (815,94 \$) incluant les taxes.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**1.8  
Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.**

Le directeur général dépose les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil tel que requis par la Loi. Chaque membre du conseil a rempli sa déclaration.

**1.9**

**Dépôt de l'extrait du registre public des déclarations.**

Le directeur général dépose au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par les membres du conseil. Aucun don, marque d'hospitalité ou autre avantage n'ont été reçu par les membres du conseil.

**273-12-2012 1.10  
Nomination d'un représentant de secteur pour siéger au conseil d'administration de la Corporation des Transports adaptés et collectifs de Papineau Inc.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un représentant de secteur (Duhamel, Chénéville, Lac-Simon et Montpellier) pour siéger au conseil d'administration de la Corporation des Transports adaptés et collectifs de Papineau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE c'est maintenant à la municipalité de Lac-Simon de nommer pour l'exercice 2013 un représentant de secteur;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon nomment monsieur le maire, Gaston A. Tremblay à titre de représentant de secteur (Duhamel, Chénéville, Lac-Simon et Montpellier) pour siéger au sein du conseil d'administration de la Corporation des Transports adaptés et collectifs de Papineau Inc. pour l'exercice 2013;

**Adoptée**

c.c. Municipalité de Chénéville  
Municipalité de Duhamel  
Municipalité de Montpellier

**1.11**

274-12-2012

**Achat de cartes de localisation de la Municipalité de Lac-Simon.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon ne possède plus de carte de localisation de la municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QUE la carte de localisation de la municipalité sert aux nouveaux résidents ainsi qu'au tourisme;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'achat de 2 500 cartes de localisation de la municipalité de Lac-Simon pour un montant de deux mille six cent cinquante-cinq dollars et quinze cents (2 655,15 \$) excluant les taxes et la livraison.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**1.12**

**Budget 2013.**

Monsieur le maire invite les citoyens à une séance extraordinaire qui aura lieu le vendredi 14 décembre 2012 pour l'adoption du budget 2013 à 20 heures à l'hôtel de ville.

**1.13**

**Démission de monsieur Gilles Robillard sur certains comités du conseil.**

Monsieur Gilles Robillard a déposé une lettre aux membres du conseil annonçant sa démission comme membre sur les comités de loisirs, le comité des incendies et le comité de la collecte des matières résiduelles et recyclables. Monsieur le maire remercie monsieur Gilles Robillard pour tout son dévouement.

**1.14****Jumelage avec la communauté de Kitigan Zibi**

Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay informe les citoyens qu'il offrira au chef de bande, monsieur Gilbert Whiteduck, une charte de jumelage entre la municipalité de Lac-Simon et la communauté de Kitigan-Zibi.

**1.15****Séance de consultation publique pour la constitution en site du Patrimoine Culturel se rapportant au domaine des Pères.**

Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay informe les membres présents qu'il y aura le 8 décembre 2012 de 9 h à 12 h à l'hôtel de ville de Lac-Simon une séance de consultation publique pour la constitution en site du Patrimoine le domaine des Pères.

**2.****DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE****2.1**

275-12-2012

**Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de novembre 2012.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de novembre 2012;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de novembre totalisant la somme de **131 022,86 \$** portant les numéros de chèques **7880 à 8041** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **9 593,93 \$** soit adoptée. Pour un montant total de **140 616,79 \$**

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**2.2**

276-12-2012

**Adoption de la liste des virements de crédits.**

CONSIDÉRANT QUE les virements de crédits doivent être apportés aux différents postes budgétaires pour combler les déficits;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement;

QUE les virements de crédits soient adoptés tels que déposés aux membres du conseil.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**2.3****Dépôt des rapports financiers 2011-2012 en date du 30 novembre.**

Le directeur général dépose aux membres du conseil les rapports financiers comparatifs 2011-2012 en date du 30 novembre.

**277-12-2012**      **2.4**  
**Adoption du règlement numéro 447-2012 déterminant la tarification 2013 pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lac-Simon.**

Monsieur le conseiller Paul Malouf demande la dispense de lecture du règlement étant donné que la copie du règlement a été remise à chaque membre du conseil;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné lors de la séance du 2 novembre 2012;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de municipalité de Lac-Simon adoptent le règlement numéro 447-2012 déterminant la tarification 2013 pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lac-Simon.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**278-12-2012**      **2.5**  
**Avis de motion du règlement déterminant la tarification 2013 pour les services de la Sûreté du Québec.**

Monsieur le conseiller Robert Johnson donne par la présente un avis de motion indiquant son intention de soumettre au conseil un règlement ayant pour objet de décréter une tarification en 2013 pour les services de la Sûreté du Québec.

**279-12-2012**      **2.6**  
**Création d'une réserve pour la prochaine confection du rôle triennal d'évaluation.**

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la fiscalité municipale* impose les municipalités à confectionner un rôle triennal d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour confectionner le rôle triennal d'évaluation sera considérable;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de répartir ce coût;

Sur proposition de monsieur le Conseiller;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de municipalité de Lac-Simon autorisent la création d'une réserve pour la confection du rôle triennal d'évaluation à partir des recettes excédentaires générées par la taxation foncière au montant de vingt mille dollars (20 000,00 \$) (surplus de l'exercice).

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**279-12-2012**      **2.7**  
**Création d'une réserve pour la modernisation du rôle d'évaluation.**

CONSIDÉRANT QUE la loi oblige les municipalités à moderniser son rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour moderniser le rôle d'évaluation sera considérable;

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux pour les citoyens que la municipalité répartisse le coût;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de municipalité de Lac-Simon autorisent la création d'une réserve pour la modernisation du rôle d'évaluation à partir des recettes excédentaires venant des droits sur les mutations au montant de vingt mille dollars (20 000,00 \$) (surplus de l'exercice).

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**2.8**

280-12-2012

**Démission de madame Chantal Lavallée.**

CONSIDÉRANT QUE madame Chantal Lavallée a remis sa lettre de démission à titre de responsable de la comptabilité et du contrôle budgétaire;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remplacer ledit poste;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE madame Jeanne Morin, employée permanente à la municipalité de Lac-Simon remplace en permanence à compter du 10 décembre 2012 madame Chantal Lavallée à titre de responsable de la comptabilité et du contrôle budgétaire au groupe d'échelon 9, et ce, au poste de cadre intermédiaire année 4;

QUE madame Mélissa Cyr-Dubois, employée permanente à la municipalité de Lac-Simon remplace en permanence à compter du 10 décembre 2012 madame Jeanne Morin à titre de préposé à la taxation et perception au groupe d'échelon 7, et ce, au poste de service administratif année 1;

QUE madame Suzie Provençal, employée permanente à la municipalité de Lac-Simon remplace en permanence à compter du 10 décembre 2012 madame Mélissa Cyr-Dubois à titre d'agent de bureau au groupe d'échelon 4, et ce, au poste de service administratif année 1;

QUE le directeur général, monsieur Jacques Maillé soit autorisé à combler le poste de secrétaire administrative - réceptionniste.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Madame Jeanne Morin

Madame Mélissa Cyr-Dubois

Madame Suzie Provençal

**3.**  
**INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS**

**3.1**  
**Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies.**

Le rapport mensuel du directeur du service des incendies est déposé en copie aux membres du conseil. Monsieur le conseiller, Robert Johnson en fait la lecture.

**281-12-2012**  
**3.2**  
**Entériner l'autorisation au directeur des services des incendies d'utiliser les camions des pompiers pour la guignolée.**

CONSIDÉRANT QU'il est important d'appuyer la Banque Alimentaire de la Petite Nation;

CONSIDÉRANT QUE le temps des fêtes est un moment approprié pour rendre des enfants heureux;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité entérinent l'autorisation au directeur du service des incendies, monsieur Éric Drouin d'utiliser les camions de la municipalité pour la guignolée le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012.

**Adoptée**  
 c.c. Monsieur Éric Drouin, directeur du service des incendies

**282-12-2012**  
**3.3**  
**Ajout d'un montant d'une réserve pour l'installation de borne sèche.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réserver le schéma de couverture de risque se rapportant aux incendies;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent un montant de dix mille dollars (10 000,00 \$) à ajouter au compte numéro 55-13903100 pour l'installation de borne sèche à partir des recettes excédentaires générées par la taxation foncière (surplus de l'exercice).

**Adoptée**  
 c.c. Trésorerie  
 Monsieur Éric Drouin, directeur du service des incendies

**283-12-2012**  
**3.4**  
**Démission de monsieur Julien Ouellet St-Denis.**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Julien Ouellet St-Denis a remis sa lettre de démission à titre de pompier temporaire;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité entérinent la démission de monsieur Julien Ouellet St-Denis à titre de pompier temporaire.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service des incendies

**4.**

**TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

**4.1**

284-12-2012

**Autoriser la pulvérisation de 2 kilomètres d'asphaltage.**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de poursuivre l'asphaltage de route annuellement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser la pulvérisation d'un maximum de 2 kilomètres au printemps 2013;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent la pulvérisation de 2 kilomètres de route avec une épaisseur de pavage de 150 mm soit sur le chemin du Tour-du-Lac, à partir du 1444 jusqu'au chemin de l'Indien pour une distance de 0,6 km et du 1752 jusqu'au 2084, chemin du Tour-du-Lac pour une distance de 1.5 km pour un montant maximum de treize mille cinq cents dollars (13 500,00 \$) plus les taxes.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Monsieur Yvon Guindon, directeur des Travaux publics

**4.2**

285-12-2012

**Octroi de contrat abat-poussière liquide pour l'exercice 2013.**

CONSIDÉRANT QUE la compagnie « Multi Routes » offre le chlorure de magnésium au même coût et aux mêmes conditions que pour l'exercice 2011 et 2012;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent à la compagnie « Multi Routes » le contrat pour l'achat d'un maximum de 55,000 litres de chlorures de magnésium 30 % liquide au prix de 0,295 dollar incluant transport et épandage plus les taxes dont les 2,000 litres seront facturés à la compagnie « Les entreprises St-Onge » et 500 litres à l'Association des propriétaires du Domaine des Cèdres.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

La compagnie Multi Routes

Monsieur Yvon Guindon, directeur des Travaux publics

286-12-2012

**4.3****Installation de pancartes limitant la vitesse sur le chemin du Parc.**

CONSIDÉRANT QU'il y a de plus en plus de voitures qui empruntent le chemin du Parc;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de pancartes qui indiquent la limite de vitesse;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'installation de quatre (4) pancartes limitant la vitesse à 50 km/h sur le chemin du Parc.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Monsieur Yvon Guindon, directeur des Travaux publics

**5.****URBANISME ET ENVIRONNEMENT****5.1****Dépôt du rapport annuel de la présidente du CCU.**

Madame Géraldine Hutton, présidente du comité consultatif d'urbanisme a déposé son rapport annuel. Madame Lise Villeneuve, conseillère en fait la lecture. Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay remercie madame Géraldine Hutton d'avoir accepté le mandat sur la révision du Plan d'urbanisme et des règlements.

**5.2****Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.**

Le rapport mensuel du directeur est déposé aux membres du conseil. Madame la conseillère, Lise Villeneuve en fait la lecture.

**5.3**

287-12-2012

**Renouvellement d'adhésion 2013 – Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement.**

CONSIDÉRANT QU'il est important que monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme soit membre de l'Association Québécoise d'Urbanisme;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent de payer l'adhésion de monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme pour l'année 2013 au montant de deux cent quatre-vingt-cinq dollars (285,00 \$) plus taxes;

QUE les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du compte 02-61000494 en 2013.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie  
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

**5.4**

288-12-2012

**Adoption du règlement numéro 448-2012 concernant l'encadrement général des tentes et des véhicules récréatifs.**

Monsieur le conseiller Pierre Paquin demande la dispense de lecture du règlement étant donné que la copie du règlement a été remise à chaque membre du conseil;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du conseil municipal tenu le 2 novembre 2012;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon adoptent le règlement numéro 448-2012 soit le règlement concernant l'encadrement général des tentes et des véhicules récréatifs.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie  
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme  
Madame Nathalie Gamet, assistante en urbanisme

**5.5**

289-12-2012

**Demande d'autorisation au MDDEP et au ministère de la Faune.**

CONSIDÉRANT QU'une demande doit être déposée au MDDEP et à la Faune pour obtenir un certificat d'autorisation afin d'implanter un bassin de rétention sur le lot 50-P-R4-C1;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon mandatent monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme à signer les documents requis au nom de la municipalité pour l'obtention d'un C.A.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie  
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

**5.6**

290-12-2012

**Autoriser le directeur en bâtiment-environnement et urbanisme à suivre le cours « la boîte à outils juridiques d'une inspection municipale ».**

CONSIDÉRANT l'importance de la formation;

Sur proposition de madame la Conseillère Lise Villeneuve;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent monsieur Éric Bordeleau à participer à la formation « La boîte à outils juridiques d'une inspection municipale » et acceptent de payer les frais d'inscription au montant de deux-cent-soixante dollars (260,00 \$) plus taxes ainsi que les frais de déplacement.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie  
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

**6.**  
**COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**6.1**  
**Autorisation de la réduction des heures normales des employés permanents du service de la collecte et de la disposition des matières résiduelles et recyclables.**

291-12-2012

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Chénéville et de Duhamel désirent réduire en 2013 le nombre de la collecte des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE le manuel des Politiques en matière de Ressources humaines adopté par les membres du conseil le 4 février 2011 spécifie que pour ses employés la semaine normale des heures travaillées est de 40 heures;

CONSIDÉRANT QU'il est spécifié au manuel des Politiques en matière des Ressources humaines que les heures normales de travail peuvent être différentes à la condition que le conseil adopte une résolution à cet effet;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent la réduction des heures normales de travail hebdomadairement pour les employés manuels permanents au service de la collecte et de la disposition des matières résiduelles et recyclables en fonction des tâches effectuées.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie  
Monsieur Julien Boivin, directeur du service de la collecte et de la disposition des matières résiduelles et recyclables

**7.**  
**LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE**

**7.1**  
**Offre de service de FAE Pyrotechnie – hiver 2013.**

292-12-2012

CONSIDÉRANT QU'il y aura le 23 février 2013 un « beach party » à la plage municipale;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent un spectacle pyromusical hivernal;

CONSIDÉRANT QUE le spectacle pyromusical est apprécié d'année en année de la part des citoyens de la municipalité;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent l'offre de service de FAE Pyrotechnie pour qu'il présente le 23 février 2013 un spectacle pyromusical pour la somme de quatre mille dollars (4 000,00 \$) plus taxes;

QUE le directeur général soit autorisé à payer la somme de quatre mille dollars (4 000,000 \$) plus taxes à la firme FAE Pyrotechnie.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie  
Firme FAE Pyrotechnie

**8.**  
**CORRESPONDANCE**

**8.1**  
**Demande – Quai à la marina de la municipalité de Lac-Simon.**

Mesdames Ginette Desjardins et Jessica Singh et messieurs Robert Lacasse, Simon Lacasse et Marc-André Larose, propriétaires sur l'Île Canard Blanc demandent que la municipalité de Lac-Simon revoit leur décision à l'effet d'abolir les quais privés situés à la marina de la municipalité de Lac-Simon. Monsieur le maire informe les citoyens présents qu'il y a un projet à l'étude.

**8.2**  
**Suivi de la rencontre avec la députée Mylène Freeman.**

Monsieur le maire informe les citoyens présents qu'il a eu une rencontre avec la députée, madame Mylène Freeman, le vendredi 7 décembre. Elle l'a informé que des subventions sont disponibles pour la construction d'un hôtel de ville incluant un centre communautaire. Monsieur le maire demande aux membres du conseil d'autoriser un budget de dix mille dollars (10 000,00 \$) pour analyser le projet. Les membres du conseil désirent avoir une rencontre avant d'autoriser ledit montant.

**8.3**  
**Accusé de réception – demande d'accès à la plage.**

Madame Lynn Lachapelle adjointe au directeur de cabinet du ministre délégué au Tourisme transmet un accusé de réception se rapportant à la demande de la municipalité.

**9.**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Un citoyen demande où sera localisée la patinoire. La patinoire sera faite dans la baie Blais. Un citoyen demande de revoir le règlement sur l'encadrement général des tentes et des véhicules récréatifs. Le conseil le reverra.

**10.**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Levée de l'assemblée.**

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE la séance soit levée à 21 h.

**Adoptée**

---

Gaston A. Tremblay, M.D. FRCPC  
Maire

---

Jacques Maillé  
Directeur général